

## **CONVOCATION CONSEIL COMMUNAL**

### **ORDRE DU JOUR**

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu dans la salle du Conseil communal, le **lundi 24 avril 2023 à 20 heures**.

#### **SEANCE PUBLIQUE**

##### **SERVICE SECRÉTARIAT**

1. Motion du Conseil communal de Ramillies demandant la libération immédiate et inconditionnelle d'Olivier VANDECASTEELE en Iran.
2. Programme wallon de Développement Rural 2023-2027 (PwDR), mesure LEADER, dossier de candidature du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne : approbation

##### **SERVICE TRAVAUX**

3. Subventionnement des Villes et Communes du Brabant wallon pour la réalisation de travaux d'investissements écoresponsables : approbation du projet de la Commune de Ramillies.
4. Réalisation d'une campagne d'essais géotechniques et d'une caractérisation des sols dans le cadre des études relatives à différents projets de travaux de voiries communales. Délibération du collège communal décidant de pourvoir à la dépense sur base de l'article L 1311-5 §2. Admission de la dépense.
5. Mission de coordination sécurité santé pour divers projets subsidiés sur voiries communales (2023 à 2025). Délibération du collège communal décidant de pourvoir à la dépense sur base de l'article L 1311-5 §2. Admission de la dépense.
6. PE 20210127 et PE 20230050 - Marché subséquent dans le cadre d'un accord-cadre multi-attributaires relatif à des services d'architecture et de conseils immobiliers: choix de la procédure et approbation des conditions.
7. PE20220142 - Décision d'organiser une procédure de marché public avec l'Intercommunale ECETIA dans le cadre de la relation « in house » pour une mission d'assistance à la désignation d'un auteur de projet pour la création d'une nouvelle crèche communale à Grand-Rosière: approbation.

##### **SERVICE SECRÉTARIAT**

8. Gouvernance - Rapport annuel de rémunération année 2022 : communication.
9. IMIO. Assemblée Générale ordinaire le 23 mai 2023. Ordre du jour.
10. Demande de subsides dans le cadre de la création de places d'accueil - Décision de principe.

# Ramillies

11. Pour information - CPAS. Rapport d'activités de l'année 2022 de la Commission locale pour l'énergie.
12. Pour approbation. Fabrique d'Eglise Notre-Dame de la Visitation à Autre-Eglise. Compte 2022.
13. Pour approbation. Fabrique d'Eglise Saint Hubert à Ramillies-Village. Compte 2022.
14. Pour approbation. Fabrique d'Eglise Saint Rosaire à Bomal. Compte 2022.
15. Pour approbation. Fabrique d'Eglise Saint Remy à Gérompont. Compte 2022.

## **SERVICE ETAT CIVIL POPULATION ETRANGERS POLICE ADMINISTRATIVE**

16. Sécurité routière - règlement complémentaire du conseil communal relatif à la circulation routière rue du Petit Warichet : adoption

## **SERVICE SECRÉTARIAT**

17. Approbation du Procès-verbal de la séance du 29/03/2023
18. Interpellations du Collège communal

## **HUIS - CLOS**

### **SERVICE PERSONNEL / PRÉVENTION**

19. Convention de mise à disposition d'un agent de la Commune auprès du CPAS de Ramillies: prolongation.

## **SERVICE ENSEIGNEMENT**

20. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 23/03/2023 désignant une institutrice maternelle à titre temporaire pour 13 périodes avec effet rétroactif du 21/03/2023 jusqu'au 07/07/2023.
21. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 23/03/2023 désignant un maître de psychomotricité à titre temporaire pour 2 périodes avec effet rétroactif du 21/03/2023 jusqu'au 07/07/2023.
22. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 23/03/2023 désignant une institutrice primaire à titre intérimaire pour 18 périodes/semaine avec effet rétroactif du 22/03/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie.
23. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 30/03/2023 désignant une institutrice maternelle intérimaire pour 16 périodes/semaine avec effet rétroactif du 28/03/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie.
24. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 30/03/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire pour 2 périodes/semaine du 30/03/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie ou jusqu'à l'entrée en fonction d'un(e) enseignant(e) primaire néerlandophone.



25. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 30/03/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire pour 4 périodes/semaine du 30/03/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie ou jusqu'à l'entrée en fonction d'un(e) enseignant(e) primaire néerlandophone.
26. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 30/03/2023 désignant une institutrice primaire à titre intérimaire pour 18 périodes/semaine avec effet rétroactif du 29/03/2023 jusqu'au 05/04/2023.
27. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 30/03/2023 désignant une institutrice primaire à titre intérimaire pour 2 périodes/semaine le 03/04/2023.
28. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 30/03/2023 désignant une institutrice primaire à titre intérimaire pour 2 périodes/semaine le 03/04/2023.
29. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 06/04/2023 désignant une maîtresse de psychomotricité à titre intérimaire pour 11 périodes/semaine avec effet rétroactif du 04/04/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie.
30. Nomination d'une maîtresse de philosophie et citoyenneté, pour 1 période/semaine, avec effet au 01/04/2023, à l'école communale de Ramillies.
31. Nomination d'une maîtresse de philosophie et de citoyenneté pour 6 périodes/semaine avec effet au 01/04/2023, à l'école communale de Ramillies.
32. Nomination d'un maître chargé du cours d'éducation physique pour 2 périodes/semaine avec effet au 01/04/2023, à l'école communale de Ramillies.(extension de nomination)
33. Ecole communale de Ramillies. Demande d'une institutrice primaire d'un congé pour prestations réduites justifiées par des raisons sociales ou familiales à raison d'1/5 temps à partir du 15/05/2023.
34. 34. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 13 avril 2023 désignant une institutrice primaire à titre intérimaire pour 14 périodes/semaine avec effet rétroactif du 06/04/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie.

Ramillies, le 14 avril 2023

PAR LE COLLEGE,

P.O.  
Le Directeur général - Secrétaire,

L. NOEL



Le Bourgmestre - Président,

J-J. MATHY